

Les crédits

proposons de prendre les mesures requises pour que soit doublé le nombre de diplômés de niveau postsecondaire en mathématiques, sciences et en génie. Ce que nous souhaitons au fond, c'est que tous réfléchissent ensemble sur la nécessité d'intégrer à notre mentalité une culture du savoir, monsieur le Président. Certes, nous croyons qu'il est vraiment possible de rehausser le calibre et la pertinence de notre éducation, mais encore une fois, le gouvernement ne veut pas forcer la main de ses partenaires.

Pour déterminer comment nous nous y prendrons, nous comptons énormément sur la Commission de mise en valeur de la main-d'oeuvre, dont les membres viennent de se réunir pour la première fois. Je vous rappelle, monsieur le Président, que cette Commission est un instrument d'intervention indépendant, entièrement administré par le secteur privé, un organisme qui a ses racines dans la vie industrielle, sociale et économique du pays.

• (1150)

[Traduction]

La Commission est animée de la volonté bien arrêtée d'implanter une culture de la formation. Elle représente une collaboration sans précédent entre Emploi et Immigration Canada et les intervenants sur le marché du travail, soit les employeurs, les travailleurs, les enseignants et les groupes d'action sociale. En se mettant plus que jamais au diapason de la réalité socio-économique, le gouvernement a bon espoir d'orienter son action future, de telle sorte que plus de Canadiens auront l'occasion de contribuer à la prospérité nationale et d'en profiter pleinement.

Comme vous le constatez, les options du programme Défi et du projet L'école avant tout sont toutes guidées par le même principe fondamental: donner aux jeunes des compétences qui leur permettront de devenir des membres productifs de la main-d'oeuvre canadienne. Ce faisant, nous permettrons à notre pays de retrouver sa productivité et sa compétitivité, deux facteurs indissociables en cette époque où les changements technologiques se multiplient constamment et où, concurrence oblige, seuls les plus performants survivent.

Nous sommes à l'écoute des jeunes et de ceux qui ont à coeur de les aider. Oui, nous sommes intervenus ponctuellement et énergiquement. Le gouvernement s'efforce de donner aux jeunes Canadiens la possibilité de s'épanouir tant sur le plan personnel que professionnel.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je remercie de leurs observations le ministre et le député qui a proposé cette motion.

Je voudrais poser au ministre une question qui porte fondamentalement sur ses propos concernant le lien qui existe entre l'emploi, d'une part, et l'éducation et la formation, d'autre part; c'est là une chose extrêmement importante, selon moi. Le ministre a déclaré qu'on en parlait dans le discours du Trône, et j'en conclus qu'on a abordé cette question dans un certain nombre de discours du Trône sous le gouvernement actuel et le gouvernement précédent. Le ministre a également parlé de la collaboration nécessaire entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux pour s'assurer que les Canadiens de toutes les régions du pays puissent recevoir l'instruction et la formation voulues.

Je voudrais obtenir du ministre une réponse relativement à une question que je soulève dans cette enceinte depuis un certain temps déjà et au sujet de laquelle j'espère pouvoir présenter un projet de loi d'initiative parlementaire demain sur le transfert de fonds aux provinces par le biais de paiements en espèces et de points d'impôt, dans les domaines de la santé et de l'enseignement postsecondaire.

L'ancien secrétaire d'État n'a pu nous garantir que cet argent avait bien été dépensé dans le domaine extrêmement important que constituent la formation et l'éducation des jeunes.

En vertu de la législation actuelle adoptée par le gouvernement libéral précédent, nous en sommes arrivés à une formule de financement global qui, selon de nombreuses personnes dans ma province, en Colombie-Britannique, permet au gouvernement créditiste d'utiliser les crédits destinés à la santé et l'éducation pour entretenir le réseau routier.

Le ministre pourrait-il nous dire si, selon son gouvernement, cette formule de financement global devrait être maintenue et, dans l'affirmative, peut-il garantir à la Chambre que les crédits accordés aux provinces pour l'enseignement postsecondaire en particulier, chose extrêmement importante, sont bien dépensés dans ce domaine?

M. Cadieux: Monsieur le Président, permettez-moi de répondre aux observations et, manifestement, à la question de mon honorable collègue néo-démocrate. Il a dit vouloir déposer un projet de loi d'initiative parlementaire demain ou durant la semaine. J'attends avec impatience de prendre connaissance de cette mesure. Je vais la lire attentivement et je ferai connaître ma réaction en temps voulu, à l'instar de tous les autres députés. Je comprends parfaitement la question du député et la façon dont il